

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

**CREATION DE
L'AUTORISATION DE
PROGRAMME ET DE
CREDITS DE PAIEMENT
(APCP) POUR LES
RESEAUX
D'ASSAINISSEMENT
LIES AUX TRAVAUX DE
LA PHASE 2 DU
TRAMWAY**

N° CC_2023_0030

Séance du : mercredi 22 mars 2023

Convocation du : 15 mars 2023

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Alain LETESSIER

Représentés :

Christian AEBISCHER par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Géraldine VALETTE-GURRIERI par Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL par Michel BOUCHER, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Paul BOSLAND par Laurent GILET, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Yannick CHARVET par Danielle COTTET, Michel COLLOT par Pascale PELLIER, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER, Julien BEAUCHOT par Louiza LOUNIS

Excusés :

François LIERMIER, Ines AYEB, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Chadia LIMAM, Joanny DEGUIN, Stéphane PASSAQUAY, Sophie VILLARI

Dans le cadre des travaux sur les réseaux des eaux usées et des eaux pluviales liés aux travaux de la phase 2 du tramway, une autorisation de programme / crédit de paiement pour un montant de 5 094 000 € et d'une durée de 2 ans est créée sur le budget Assainissement au moment du vote du budget primitif 2023.

Années	BP 2023
	Création de l'opération
2023	1 526 600,00 €
2024	3 567 400,00 €
TOTAL	5 094 000, 00 €

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

28 MARS 2023

S'LO

ID : 074-200011773-20230324-CC_2023_0030-DE

A l'unanimité,
DECIDE :

D'AUTORISER le financement des travaux sur les réseaux des eaux usées et des eaux pluviales liés aux travaux de la phase 2 du tramway conformément au tableau joint en annexe.

Pour le président et par délégation,

Signé par : ~~Nathalie ARME-HIS~~
Date : 27/03/2023
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

RESEAUX ASSAINISSEMENT LIES AU TRAMWAY PHASE 2
CREATION BP 2023

APCP 2023-1
Opération 525

Envoyé en préfecture le 27/03/2023
 Reçu en préfecture le 27/03/2023
 Publié le **28 MARS 2023**
 ID : 074-200011773-20230324-CC_2023_0030-DE

Budget Assainissement

Autorisation de Programme - Crédits de paiement	Montant budgétaire total du programme	Crédits de paiement							
		2023			2024			Total	
		%	Montant budgétaire	%	Montant budgétaire	%	Montant		
Travaux Réseau eaux usées (HT)	720 000,00	30%	215 000,00	70%	505 000,00	100%	720 000,00		
Travaux Réseau eaux pluviales (TTC)	4 374 000,00	30%	1 311 600,00	70%	3 062 400,00	100%	4 374 000,00		
Total	5 094 000,00	30%	1 526 600,00	70%	3 567 400,00	100%	5 094 000,00		